

Pierre Ruelle, du borain à l'ancien français

Daniel Droixhe
(Université de Liège)

Vers 1980, je me suis rendu dans un café du Borinage où Pierre Ruelle devait entretenir d'étymologie boraine un public qui me parut alors essentiellement composé d'ouvriers de la mine. Appelé à l'Université Libre de Bruxelles, ayant fait mes études à Liège, je ne le connaissais guère que de réputation. Il m'avait accueilli chaleureusement à Bruxelles, et - sans parler de cet accent qui frappait d'emblée tout qui le rencontrait pour la première fois - je revois sa vigoureuse silhouette traversant l'avenue Héger d'un pas qui annonçait l'homme. Je ne m'attendais pas à la démonstration de gai savoir qu'il prodigua ce jour-là, sur un ton de conversation familière qui évitait toute prétention d'en imposer, émaillant son propos érudit de souvenirs personnels et d'anecdotes. J'imaginai l'espèce de fascination quelque peu craintive que devait exercer sur les étudiants de la grande ville cette voix qui résonnait de toute l'expérience, quasi exotique, du coron.

Le lecteur retrouvera sans peine, intact, le ton de l'exposé d'autrefois dans ces chroniques de langage rassemblées sous le titre déjà évocateur de *Dites-moi, d'où viennent donc ces mots borains*. L'ensemble de celles-ci était difficile à trouver : je l'ai vérifié à Mons même. Qu'y ajouter, qui ne rompe inévitablement le charme d'une promenade lexicale rappelant à certains égards - la bonhomie quelque peu narquoise en plus - la série des *Mots français dans l'histoire et dans la vie* de Georges Gougenheim ? De part et d'autre, pas de meilleure introduction à la maîtrise de la langue française, loin des fantasmes cognitivistes, et à une anthropologie culturelle du terroir. Ancien maître d'école, Pierre Ruelle avait fait l'épreuve des gradations et articulations nécessaires à la formation des élèves, quand il ne s'agit pas seulement de transformer des candidats universitaires en spécialistes pointus, donc étroits.

Les pages qui suivent tentent de reconstituer le double plaisir éprouvé par l'étymologiste et le médiéviste (même si l'auteur de ces lignes en usurpe pour une large part la qualité), à partir de certaines considérations de Pierre Ruelle (qui sera désormais cavalièrement désigné par P.R.)¹. De nouveaux outils parus depuis l'époque où il publiait ses *Mots borains* y invitent. En général, ils confirment, complètent ou prolongent ce qui était chez lui part d'hypothèse. On y a ajouté la problématique offerte par des concordances franco-boraines qu'il ne semble pas avoir abordées dans ses causeries, notamment faute de temps (l'un ou l'autre sujet est annoncé, qui n'y trouve pas place). Mais il faudrait aussi envisager, pour avoir une vue d'ensemble sur son apport à l'histoire du vocabulaire borain, considérer toute sa production, ce que le temps et plus encore les limites de mes connaissances ne permettaient pas ici.

On trouvera en annexe bibliographique la liste de quelques-uns de ces nouveaux outils. Détachons d'abord, pour leur caractère spécifique, l'*Essai d'illustration du patois borain* d'André Capron et Pierre Nisolle (2004) qui dissimule avec coquetterie, sous un titre modeste, un premier dictionnaire du parler local conforme aux exigences de la lexicographie moderne. On lui emprunte nombre de définitions ou exemples, sans marquer à chaque fois ce

¹ Mes étudiants en Langues et littératures romanes (ULB) ont stimulé la réflexion sur les rapports entre dialectes de Wallonie et ancien français, lors des cours consacrés à cette matière, et particulièrement à la lecture du *Perceval*, en 2003 et 2004. Je les en remercie.

qui lui est dû. Tel est le privilège des ouvrages de référence qu'on s'en sert d'autant plus qu'on le dit moins. C'est aussi sous un intitulé prudent que Guy Auguière a publié en 2001 son *Essai d'étymologie du borain de Frameries*. Sans être en mesure de profiter de toutes les suggestions d'un ouvrage communiqué tardivement, on a pu en apprécier sur quelques points l'ingéniosité et la mesure, deux qualités qui se combattent parfois dans l'exercice étymologique. Celui-ci avait vaillamment fait l'objet d'une tentative inachevée d'Émile Mester (1979), qu'on n'oubliera pas de saluer, de même que les essais d'Emmanuel Laurent. Gaston Dieu a publié de 1984 à 1988 un *Livre du Borain* » assorti d'un glossaire comportant mainte information ou suggestion utile. L'Association des Montois Cayaux a publié en 1998, sous le titre quelque peu déroutant (bibliographiquement parlant) de *Ouais, un Dictionnaire montois-français* qui n'offre pas seulement la synthèse, le « Trésor » cumulatif des remarquables glossaires antérieurs, mais aussi une image vivante du parler de la métropole hennuyère. Enfin, signalons les progrès réalisés dans le domaine de la connaissance des parlers de la « couronne belgo-picarde », de Tournai au pays d'Ath en passant par celui des Collines. Quand ces variétés dialectales sont mentionnées ci-dessous, c'est aux travaux de Lucien Jardez (1998), de Louis Vindal (1995), du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région (2000) et d'Émile De Ridder (2000) que l'on se réfère. La lexicologie picarde, on le voit, se porte bien en Belgique.

Ces glossaires sont sur de nombreux points complétés par l'*Atlas linguistique de la Wallonie* (désormais ALW), dont plusieurs volumes sont parus depuis une quinzaine d'années sous la direction de Jean Lechanteur, Marie-Thérèse Counet et Marie-Guy Boutier. On renvoie à ces ouvrages pour plus d'information concernant des termes évoqués ici. On y trouvera des précisions phonétiques dont il n'a pas été tenu compte, par exemple concernant la quantité des voyelles latines, conformément à l'usage adopté par P.R. dans ses causeries de vulgarisation. Esquivons pour terminer un autre problème épineux : celui de l'orthographe. On sait ce qui oppose partisans de l'orthographe Feller et tenants de traditions picardes plus ou moins codifiées. On a généralement suivi, selon les sources alléguées, les usages des uns et des autres, ne serait-ce que pour faciliter le repérage des formes dans l'original, particulièrement quand celui-ci est informatisé.

1. *La civilisation médiévale et l'héritage linguistique borain*

Quel plaisir, pour le patoisant, de retrouver dans son parler l'écho de termes émaillant les grandes oeuvres du moyen âge, surtout quand elles deviennent matière de l'exercice quotidien de la profession ! Plus cet écho est assourdi, plus la reconnaissance du rapport au passé, brouillé par l'évolution linguistique et ses arcanes, donne, dirait-on, un sentiment d'intimité, de retrouvailles avec des parents oubliés. Au delà de la satisfaction du déchiffrement d'une relation filiale, la mise en évidence des concordances entre ancien français et dialecte fournit à l'enseignant des occasions de faire revivre la société médiévale, au « miroir de la langue » comme disaient les philologues idéalistes d'autrefois.

Prenons par exemple l'ancien français *fel*. On connaît encore sa forme jumelle : *félon*. Quel mot se réfère davantage au code de la chevalerie, basé sur l'allégeance et la fidélité ? La *Chanson de Roland* accablait comme *fels* le traître Marsile. En picard, l'adjectif signifie « arrogant, cassant en paroles » : « bel exemple d'archaïsme ! », écrit P.R. Le terme remonte-t-il à la fonction germanique du « fouetteur d'esclaves » ou, comme le propose le linguiste français Pierre Guiraud, au latin *fel* « fiel », symbole de méchanceté ? Le débat reste ouvert.

Pour se borner aux faits, ajoutons que le provignement dialectal présente un éventail varié de significations, qui n'est peut-être pas sans rapport avec des différences de psychologie régionale. Dans les textes littéraires borains qu'on a vus, *fêl* signifie à la fois « dur » et « fort ». Une historiette du *Farceur* parue en 1897 montre l'oncle Grisbidet faisant amende honorable quand il considère la manière dont il a *toli* (deshérité) son neveu parti en Amérique. *Combié s' qué du m'ai djà orpinti d' sou qu' d'ai fait. Ah ! si daro co m' cau à r'djwer... Mais dé sté trop fell !* L'aspect négatif du terme s'efface dans ce passage d'*El famiye Djean Lariguette* de Raveline : *Tap' tu toudis si fêle que ça su t' n'inglème ?* « Frappes-tu toujours aussi fort que ça sur ton enclume ? » (d'après Capron-Nisolle). L'idée d'énergie, de vivacité s'étend de La Louvière à Namur. Celle-ci se colore d'habileté chez le Liégeois où l'on devient *fêl*, « fameux », à se montrer « ardent, extrême en son genre » selon la trame de significations que déroule le dictionnaire de Jean Haust. L'Ardennais met davantage en avant la fierté, sans oublier une certaine susceptibilité. Mais le Gaumais inverse la signification primitive du mot : le *fêl camarade* d'au delà de la Semois est celui, nous dit Jules Massonnet, qui « mérite toute confiance ».

Revenons à la *Chanson de Roland*. Quand l'émir Baligant - dont le nom a laissé un si vif souvenir dans nos provinces - reçoit la nouvelle de la victoire du héros carolingien sur Marsile, il s'en faut de peu que le chagrin ne le rende *desvet*. Nos modernes *indêver* (Borinage, Tournai), *indêver* (Mons), *indêver* (Thuin), *andêveu* (Ath) restituent à peu près à ce mot son sens d'« enragé », à la limite de la folie. Un autre terme médiéval pouvait signifier « devenir fou », « s'égarer dans les paroles ou dans la conduite » : *marvie*, *marvoier*, qui s'interprète littéralement comme « prendre une mauvaise voie » (du lat. *via* précédé de l'adverbe *mar* « mal »). Il a également subi un affaiblissement de sens en borain : *fê° inmarvwayer* « faire enrager ».

Parmi les vocables légués par la chanson de geste, plusieurs retentissent encore du fracas des armes, même là où on ne l'attend pas. Dans les romans de Chrétien de Troyes, ce ne sont que lances qui *froissent* « se brisent ». Le verbe est surtout pronominal. Son étymon, le latin populaire **frustiare* « mettre en morceaux », s'est bien conservé en picard et wallon. Le bor., selon le dictionnaire de Capron et Nisolle, a *froucher* « frapper, cogner, taper ; blesser, froisser ». L'ALW, à la notice sur « se meurtrir » (t. 15), réserve plutôt cette gamme de sens à Frameries (*frouchi*), tandis que Wasmes, par exemple, dirait plutôt *mourdrî* pour « meurtrir ». On va retrouver la question posée par la variation intérieure au domaine borain. À *froucher*, *frouchi* correspond, pour des raisons phonétiques qu'on va également esquisser plus bas, le wall. liég. *frohî* : que de fois n'entendait-on pas naguère sur les terrains de football l'invective de *froheûs*, ou *froyeûs* (le *h* aspiré devenant plus difficile à prononcer), à l'égard de celui qui s'en prenait trop vigoureusement à un adversaire !

Il ne semble pas que P.R. ait traité du bor. *dèstriver* « contredire, nier, contester, battre la controverse », plutôt connu à Mons sous la forme *èstriver*. Le mot se rattache indirectement à notre propos par son origine, le francique **strîd* « lutte », qui a donné l'afr. *estrijf*, *estrit* « querelle, combat, guerre ». Mais *estriver* avait déjà, au moyen âge, le sens plus particulier de « disputer, contester, débattre », comme en picard. Les habitants de nos régions ont relativement adouci certains vocables empruntés aux belliqueux conquérants de l'empire romain, qui nous ont légué les mots de *guerre*, *meurtre*, *hardi*, *hargneux*, *épieu*, *fourbir*, *hache*, etc. De même que le francique **haist* désignant la « violence » a produit notre fr. *hâte*, le verbe **sunnjôn*, qui signifiait « s'occuper de », a conduit au wall. *sogne* « peur » - comme si le fait d'« assumer une charge, une fonction » se changeait presque fatalement en

inquiétude, dans des populations qui n'ont pas la réputation d'affectionner la discipline militaire.

L'esprit médiéval de contestation et de dispute s'exprimait aussi dans le verbe *chalengier*, *chalongier* « revendiquer, réclamer ». « Tu n'auras rien de ce que tu *chalenges* », répond Perceval à l'*orgueilleus et sorquidiez* « arrogant » Anguinguerron. « Tu n'auras pas ma tête, que tu réclames, que tu as mis à *chaloing* », dit Cligès au Saxon qui a promis d'en faire cadeau à son seigneur. Le bor. *calindjer* a pris le sens de « punir, réprimander ».

Un mot du vocabulaire anatomique apparaît très spécialement associé au combat. P.R. le note : l'afr. *haterel*, qui désigne la nuque, « se rencontre couramment dans les textes français du moyen âge et notamment dans les descriptions de batailles ». Chez Chrétien de Troyes, la mise en scène du terme tourne volontiers au cliché. Perceval, affronté au Chevalier Vermeil,

*Le fiert parmi l'oeil el cervel,
Que d'autre part del haterel
Le sanc et la cervelle espant.*

Le frappe à l'oeil et au cerveau,
Si bien que derrière la nuque
Le sang et la cervelle se répandent.

Sang et cervelle « sautent » *d'autre part le haterel* dans le combat d'Erec avec un des géants, avant que ce dernier ne pourfende l'autre « du milieu du crâne aux arçons ». Notre étymologiste observe que l'ancien terme conserve bien son sens primitif dans le bor. *hateriau*, *atriyô*, mais que les correspondants wallons offriraient « le sens plus vague de 'cou' », éventuellement confondu avec « nuque », à Liège (*hatrê*) et à Namur (*atria*). Il semble que le montois, d'après les dictionnaires qu'on en possède, tende également à déplacer *atriyô* vers le « cou », dans la mesure où le mot se distingue de la *fosselète* pour désigner, comme dit P.R., « la partie charnue de la nuque » ou la « nuque » elle-même. D'autres systèmes d'opposition lexicale se sont mis en place dans nos régions, y compris en picard, où le parler d'Ath exprime le couple « cou » ~ « nuque » par *goyeû* littéralement « gosier » et *fosselète*. Quant au liégeois, il structure autrement la distinction en offrant un bel exemple de dynamique du vocabulaire. Si le *hatrê* désigne le « cou », l'afr. *hanapel* « crâne » (songeons à *hanap* et à la coupe que constitue le sommet de la tête) a pris la forme *hanète* pour désigner la « nuque », par un mouvement tournant qui accompagne celui de *haterel* devenu « cou ». Pas de « case vide » dans une langue bien organisée : la fonction laissée vacante est prise en charge par un terme disponible.

Autre chose serait d'expliquer pourquoi cette sorte de rotation des significations s'est produite en Wallonie et non en borain. Le fait que celui-ci maintient phonétiquement la distinction entre *cou* « cou » (venant du latin *collum*) et *côp* « coup » (venant de *colpus*) n'y est peut-être pas étranger. En wallon liégeois, le timbre *o* correspond souvent au timbre *ou* du borain, comme dans *boke* « bouche » ~ *bouche*, *roter* « faire route, marcher » ~ *route*, *cori* « courir » ~ *courî*, *rodje* « rouge » ~ *rouge*, *coye* « couille » ~ *couye*, *poleûr* « pouvoir » ~ *pouvâr*, *colowe* « couleuvre » ~ *coulwêve*, etc. Une « collision » des termes désignant le « cou » et le « coup » risquait de se produire, confusion que la langue n'aime pas davantage que la case vide.

De singulières convergences entre les dialectes de Wallonie appellent la curiosité. Le borain dit *ête d'afike* pour « être ferme sur ses pieds, être d'attaque, être de taille ». Le montois qualifie d'*homme d'assène* un « homme de confiance », un « homme sûr ». Le wallon de La Gleize possède l'expression *èsse d'assène* « être adroit ». Faisons retour à l'afr.

asséner. Celui-ci comportait, à côté du sens actuel de « frapper », ceux de « désigner, indiquer », « se diriger vers, viser » ou encore « atteindre ». On trouve au centre de ceux-ci une idée de « sens », de « direction », éventuellement avec notion de « réussite », d'accomplissement quand le terme du mouvement est atteint. D'un homme « accompli », assuré, on pourra donc dire qu'il est *d'assène*. Une autre idée a pu jouer ici : l'*adresse* est aussi associée à « ce qui est à droite », marqué d'un signe favorable, tandis que la gauche est négative - l'homme *gauche* étant évidemment *maladroit*, comme le souligne P.R. à propos de « notre *wénke* ». Quant au Borain que l'on dit *d'afike*, il est « assuré », solidement « fixé » sur ses pieds (du lat. populaire **figicare, *ficcare*), de sorte que le Montois ou le Tournaisien peuvent le qualifier plus précisément d'*afike* ou d'*afiqué* « adroit ».

Que la violence médiévale, après tout ce qui vient d'être dit, ne nous paraisse cependant pas trop étrangère à la modernité. Le lexique bor. de la raclée est si riche que P.R. l'examine dans tout le détail possible. La *douye* (afr. *doille* « mou, doux, faible »), la *saudure*, la *ranse*, la *docsinâde* exercent la sagacité de l'étymologiste. Arrêtons-nous quelques instants à ce dernier mot, dont le traitement est exemplaire. P.R. commence par écarter les formes qui parasitent *docsiner* « infliger un correction » : les nivellois *boxiner* et *paucsiner*, perturbés respectivement par *boxe* et par le pic. *poke* « contusion ». La racine *doc-* s'impose. Le néerlandais médiéval la fournit : *dokken* « frapper », dont le wall. liég. a tiré *doguer* « cogner, heurter ». C'est la même racine que l'on retrouve dans le parler d'Irchonwelz, où *doke* désigne selon L. Vindal « un jeu d'enfants qui consiste à se poursuivre mutuellement tout en respectant certaines règles d'immunité ». L'expression *ô doke bós* met à l'abri quand on touche du *bós*, du bois ; *ô doke fiêr* si l'on touche du fer, etc. C'est apparemment de la même famille que relève l'expression tournaisienne *ête l' doque* « être le plus fort ».

Le second élément du bor. *docsiner* paraît se laisser reconduire naturellement à l'afr. *seignier, signier* « marquer d'un signe », qui prendrait la forme - plus rare, il est vrai - de *siner*. Mais ce qui semble naturel, souligne P.R., ne l'est peut-être qu'à « première vue ». La juxtaposition des deux éléments fait en effet difficulté. « Ni le français ni le picard ni le wallon n'ont l'habitude de former des mots composés de cette manière ». Le doute s'accroît quand on considère les liég. *dôpiner* et *tôpiner* « rosser », pour lesquels Haust postulait un hypothétique **stampiner*, forme intensive de *stampen* « étamper, bourrer, plaquer, rosser », du germanique *stamp* « presser ». Ces formes ne mettent-elles pas en évidence une dérivation régulière en *-iner* ? L'étymologiste qui connaît la musique pose bien plus de questions qu'il n'en résoud.

2. L'unité dialectale de la Wallonie

Un grand plaisir de la recherche sur l'histoire des mots, pour l'amateur de nos provinces, consiste à épousser à travers elle la solidarité, l'unité des parlers de Wallonie. On vient de le voir à propos de *docsiner*. Un autre terme bor. signifiant « frapper » illustre celle-ci. P.R. traduit *buskyé* par « heurter » ; Capron et Nisolle, plus largement, par « cogner, heurter, frapper ». L'ALW, à la notice « cogner » (t. 15), enregistre pour ce mot une différence de forme en Borinage : *buskyé* à Wasmes et Pâturages, *buskî* à Frameries. P.R. a mis l'accent sur l'ensemble formé autour des deux premières localités (avec Quaregnon) et l'espèce de dissidence qui caractérise Frameries et La Bouverie, dont le parler est davantage tourné vers l'ouest-wallon et Charleroi.

Observons une première fois combien concordent ici la notation de l'enquêteur, le sentiment linguistique et l'usage littéraire. Dans son *Livre du « Borain »*, G. Dieu oppose

effectivement les finales d'infinitif provenant du lat. *-are* dans les deux ensembles définis par P.R. : ces finales sont en *-er, -é* à Wasmes et Pâturages, en *-èy* avec diphtongue à Frameries. La différence en produit une autre dans des finales verbales où intervient la mouillure du son *y*. G. Dieu oppose ici le son « ié ou é » de « busquié » à Wasmes-Pâturages et « le son ie » de « busquie », c'est-à-dire *buskî*, à Frameries. On retrouve la même opposition, mise en pratique, dans les écrits dialectaux de G. Dieu lui-même (né à Frameries en 1906) et de ses prédécesseurs, Auguste Dieu (Frameries, 1861-1940) et Gaston Van Lieshout (Frameries, 1883-1918). Tous orthographient effectivement : *boudjie* « bouger », *spargnie* « épargner », *plûquie, pluquie* « picorer, manger sans appétit, du bout des dents », etc.

P.R. traite de *buskier, buskyé* au chapitre du *Bruit*. Le mot a en effet une autre gamme de sens : « produire un bruit violent, exploser ». C'est le geste, plus que le son, qui est mis en évidence, vers l'est de la Wallonie, par le nivellois *buchî*, le namurois *bouchî*, le liégeois *bouhî*, l'ardennais *bouchè*, « frapper à grands coups, ressentir des battements », ou le gaumais *ès' boker* « se cogner la tête contre un objet ». Les afr. *buschier, busquer, bucquier*, etc. sont surtout présents dans la littérature du nord du domaine gallo-roman. C'est un mot de Froissart, Chastellain, Molinet, Jean de Stavelot, comme l'indique la liste fournie par le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Godefroy. Celui-ci mentionne les différents dialectes où « il est resté » : picard, poitevin, champenois, lorrain, franc-comtois, vosgien, wallon, valaisan - mais ce sont les variantes, emplois et dérivés picards et wallons, avec le lorrain-gaumais, qui dominant dans le *Dictionnaire étymologique français* de Walther von Wartburg.

Cette unité doit parfois se déchiffrer au moyen de règles qui peuvent paraître quelque peu pédantes. P.R. rappelle comment le moyen fr. *squeure* « secouer » se conserve avec le même sens dans le bor. (*e*)*skeûde*, ainsi d'ailleurs qu'en tournaisien (*èsqueut*), athois (*skeûr, èskeûr, èkeûr*), etc. Le professeur expliquera, dans la foulée, en vertu de quelle règle phonétique générale le wall. nam. *cheûre* et le liégeois *heûre* « secouer » correspondent aussi aux termes français et borain. Le groupe *sk* s'est transformé dans l'est de la Wallonie en « *h* secondaire », phénomène auquel Louis Remacle a consacré un ouvrage classique.

Le nettoyage et ses dénominations ne sont pas, moins qu'un autre travail, affaire de précision. « Secouer (la poussière), balayer avec un écouvillon », interviendra la maîtresse de maison, n'est pas à proprement parler « balayer ». La première tâche se dit en bor. (*è*)*scoufter*, du lat. *scopa* « balai », d'où venait aussi l'afr. *escover* « balayer, brosser ». On se souvient de Villon exhortant en vain le « jeune bachelier » à laisser en paix les « jeunes bachelettes », dût-on brûler vif celui-ci *comme ung chevaucheur d'escouvetes*, comme sorcier montant le balai. En wallon de Namur des Ardennes ou de Liège, *chover, chouver, hover* ont pris ce sens général de « balayer ». Mais le Borain, comme le Montois ou le Tournaisien, si l'on en croit l'*Atlas linguistique de la Wallonie*, font plutôt correspondre à ces verbes ceux de *ramoner, ramouner*, travailler avec le *ramon* « balai » que connaît toute la Wallonie. Subtilités et variations domestiques de nos provinces ! Ne quittons pas le domaine, si riche lexicalement, du nettoyage, sans faire un sort à l'hebdomadaire rituel des cuivres qu'il faut « écurer ». Les *Mots borains* mentionnent le verbe *èscurer* « nettoyer, écurer », du latin **excurare*, auquel répondent l'afr. *s'escurer* « se nettoyer » et les wall. *churer* et *hurer, hyurer*.

Traitant du *Désordre*, P.R. évoque le terme (*è*)*scafote* « coquille de noix, de noisette, etc. » ou « écaille de moule ». Le correspondant wall. se découvre moins facilement, car il a pris dans l'est de nos provinces les formes *hife, hûfe, hêfe*. Le mot bor. renvoie évidemment aux afr. *escafe, escafote, escafelote, escafillon*, etc., qui signifient également « coquille, écaille ». La souche de cette famille lexicale, qui nous semblerait devoir apparaître parmi tant

de convergences, a été discutée. Le vieux mais encore utile *Dictionnaire d'ancien français* de R. Grandsaignes d'Hauterive en donnait l'étymologie comme inconnue, et suggérait même un rapport avec une autre *escafe*, « barque », d'origine grecque. Mais l'étymologie, sauf quand elle est « populaire », ne se fonde que rarement sur des images modernes telles que celle de la « coquille de noix » pour « bateau ». Quant à l'étymon proposé par P.R., le francique *kaf* « gousse, cosse, écale », il convient parfaitement pour le sens, mais pose néanmoins un problème pour la forme. Nos *escafote* et *hîfe* postulent plutôt, à l'origine, une variante avec initiale en *sk-. Le traité de L. Remacle sur le « h secondaire » discernait pour le nom de la coquille, dans la seule Ardenne liégeoise, des types vocaliques s'étendant de -î- (Spa, Jalhay) et -è- (Malmedy) à -â- et à ses avatars : « è très ouvert proche de -â- » ou « â intermédiaire entre a et ò ». Cette série de formes permet de faire la liaison avec la voyelle de base du borain *èscafote*. On supposera que l'étymon germanique se rapprochait tantôt de l'anc. haut allemand *sceliva* proposé par J. Haust à l'origine des types en *i* ou *è* et qu'il tendait ailleurs vers une voyelle d'arrière, en particulier dans la région de Mons-Borinage et d'Ath. *Èscafote* et *èscafion* (voir l'afr. *escafillon*), de même *qu'(è)scafoter* ou *dèscafoter* « extraire de l'écale, gratter, fouiller, chipoter », ne semblent en effet pas attestés vers Tournai et Comines.

Mons connaît, comme le note P.R., un emploi figuré de *scafoté*, pour qualifier un enfant de « dégourdi, vif, alerte ». Tel est le garçonnet, *tout bribousé* « tout barbouillé », qui vient *pèstèler tout avô lès iaus* et *s'acruî* « se mouiller » dans la buanderie que décrit Henri Delmotte, dans ses *Scènes populaires montoises* de 1834 : *Come il èst d'jà scafoté pou s' n'âge !*

On vient de proposer un exercice un peu long sur la correspondance -sk-/-h-. Il faudrait y ajouter une autre règle pour exposer comment le bor. *(è)scorcher* et l'afr. *escorcier* « écorcher » correspondent très précisément au namurois *chwarchî* et au liégeois ou bastognard *hwèrcî* (voir la carte concernant ce verbe dans l'ALW 15). La phonétique historique éclaire également ce qui unit l'afr. *loier* « lier », le bor. *louyer* et les wall. *loyî*, de même que *soier* « scier », *souyer* et *soyî*.

Que d'anciens mots français qui retrouvent ainsi la vie sous les formes régionales. Un dernier exemple. « Une femme qui prenait un petit enfant dans son giron », écrit P.R. « le prenait à *scoû*. Ah ! la belle expression ». Cri du cœur qui pour ainsi dire se love dans l'intimité du souvenir filial et du rapport maternel avec la « patrie de nos esprits ». Le français du moyen âge parle ici d'*escorz* pour désigner « l'espace qui va de la ceinture aux genoux » ou le « tablier », d'où le *scourchwé* borain (l'ALW donne les formes *scourçwè* et *ècourchwè*). Tournaisiens, Namurois et Liégeois connaissent de leur côté des formes correspondantes : *scourcieu*, *choû* et *hò*. Une estampe du graveur Demarteau exhortait la France, au XVIIIe siècle, à prendre *è s' hò* la principauté liégeoise : autre témoignage d'allégeance la grande voisine que chérissait P.R.

3. De la Wallonie à la Romania

L'élargissement de nos parentés linguistiques avec la France emprunte plusieurs chemins. Elle réside d'abord dans le maintien, en Picardie et Normandie, d'une initiale en *ca-* ou *ga-*, là où le français « palatalise » en *ch-*. La langue de Paris a donc emprunté à ces régions des termes ayant échappé à une telle évolution : *cabine*, *câble*, *caillou*, *cajoler*, *cambrer*, *galet*, etc. Il en va donc de même, nous rappelle P.R., de la *caboche*, « forme picarde de l'ancien *caboce* (pensez à *cabosser*) ». Ce mot populaire met en évidence, par sa finale, une autre particularité du picard, qui dit *chèrfwé* pour *cerfeuil*, *cherise* ou *chêris* pour *cerise*,

chinde pour *cedre*, *chingue* pour *sangle*. La viole de *gambe* perd de sa superbe en devenant instrument de *jambe*. Qui hésiterait, après ces quelques observations, à reconnaître dans la *jaiole* du *Roman de Brut*, de l'anglo-normand Robert Wace (1155), la *gayole* de la chanson ?

Un autre apparemment devait plaire au titulaire du cours d'occitan que fut P.R. Celui-ci note le rapport qu'entretiennent le provençal *cardin* « chardonneret » avec notre *cardinal* et *gardinâl*. La solidarité avec le sud se manifeste dans une concordance moins connue. On trouve de part et d'autre la prononciation *lit'* pour « lit » et *nwit'* « nuit », avec consonne finale articulée, ainsi que le montre l'*Atlas linguistique de la France* de Jules Gilliéron. P.R. mentionne la forme boraine dans la dixième causerie et éclaire le phénomène à propos du mot *sorite* « souris », caractéristique des régions de Mons-Borinage et d'Ath, où la finale représente probablement « un vestige de la finale *-iz* (prononcée *-its*) de l'ancien français » (l'ALW 8 invite aussi à comparer avec *rate* « rat » ou « mulot »). L'anc. fr. notait en effet *-z* le groupe [ts] produit par la consonne finale de la base du mot et le morphème de flexion *-s* traduisant le cas sujet singulier ou le régime pluriel.

Ajoutons deux remarques. D'une part, le borain dit régulièrement *au nuîte* « à la nuit » et *tous les nuîtes* « toutes les nuits » (exemples fournis par Capron-Nisolle), alors que le wallon inverse les genres dans *tote djoû* « tout le jour ». D'autre part, le Borinage n'est pas tout à fait homogène en ce qui concerne le nom de la nuit. On a collecté dans les écrits de des auteurs de Frameries cités plus haut des formes *nûte*, notamment dans l'expression *au nûte*. Elles doivent être bien archaïques, si on les rapporte à la chaîne d'évolution supposée pour le français à partir du lat. *noctem*.

Le cousinage avec les parlers de l'Europe du sud ne s'arrêtent pas aux Pyrénées. Du Borinage à Liège, la « joue » est désignée, souligne notre historien, par des termes correspondant à l'afr. *maisselle*, du lat. *maxilla* : *machèles*, *massale*, etc. Des formes analogues leur répondent dans le Languedoc, l'Ariège, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées, mais aussi en espagnol (*mejilla*) et en galicien (*meijella*), tandis que le roumain, l'italien, le corse - langues archaïsantes qui forment la Romania orientale - maintiennent les sens « mâchoire, ouverture de la bouche ». L'imagination populaire fait parfois se rencontrer des formules pittoresques : si l'on appelle à La Louvière les « fesses » les *machèles de cu*, ce qui se conçoit sans trop de difficultés, on dit en Gascogne et Béarn *abé machères en cu de pràube* pour « avoir les joues tombantes, par comparaison avec le fond de la culotte d'un pauvre », selon le dictionnaire de S. Palay.

Pour l'ensemble du domaine d'oïl, picard et wallon sont les dialectes qui ont conservé au plus près l'afr. *bribe* « morceau de pain qu'on donne à un mendiant » : ils connaissent les formes *briber*, *brimber* « mendier ». Le borain, manifestant une tendance du pic., conserve plutôt le mot dans le substantif *bribeû* « mendiant, pauvre ». En France du nord, le terme a pris le sens plus général de « vagabond, gueux », voire « flâneur ». Il retrouve néanmoins, sous des formes quelque peu différentes, son sens premier en provençal, où *briba*, *birba*, *bribandaja*, *birbandaja* signifient également « mendier, gueuser », d'où « friponner ». Le mendiant wallon et picard était-il plus honnête que celui du sud ? L'homme de nos provinces était-il plus naïf, plus confiant ? Le terme prend en tout cas un sens nettement dépréciatif quand on passe les Alpes ou les Pyrénées. L'italien *birbone* et l'espagnol *bribón* signifient « coquin, canaille, fripon ».

Dans de nombreux parlers de France (nantais, poitevin, dialectes du Centre, etc.), les dérivés du lat. *linteolum* « morceau de toile de lin » ont gardé le sens primitif de « drap de

lit ». C'était celui que lui conférait naguère le bor. *lénchwé*. Mais, constate P.R., le mot se dit « de moins en moins » dans cette signification et a pris celle que lui donne le français *linceul*, c'est-à-dire « suaire ». L'évolution semble achevée à Tournai, où, précise L. Jardez, *lincheu* signifie « actuellement linceul » : l'ALW enregistre en effet le type [drap de lit] dans la localité des cinq clochers, bien que l'on connaisse encore *lincheû* dans le sens ancien à Mouscron, Pecq ou Molembaix. Cette évolution serait encore en cours à Mons où les deux sens coexistent, selon le dictionnaire des Montois Cayaux de 1998. Le pays d'Ath et celui des Collines apparaissent, à cet égard comme à d'autres, plutôt archaïsants ou conservateurs, en raison d'une situation périphérique par rapport au centre urbain et métropolitain que constitue Mons. *Luncheu*, *lunchî*, *linchî* conservent à Stamburges, Ghislenghien ou Flobecq le sens de « drap de lit », comme *linçou* à Liège.

Nos provinces sont ainsi en « sympathie » avec les autres régions de la Romania. L'italien *lenzuolo* a intégralement conservé le sens de « drap de lit » ; il distingue le *lenzuolo di sopra* « de dessus » et celui *di sotto* « de dessous ». Celui enveloppant le mort est dès lors qualifié de *funebre*. Le catalan procède de même avec *llençol* (*de sobre, de sota*) et utilise le type [suaire] pour « linceul », comme fait aussi l'espagnol. Mais celui-ci a abandonné, du moins dans les dictionnaires modernes, son ancien *lenzuolo*, auquel il préfère, pour désigner le « drap de lit », un *sábana* dérivé du lat. *sabana*, pluriel du neutre *sabanum* « tissu, serviette, drap de lit », lui-même emprunté au grec *sábanon* « drap de bain ». Ce dernier mot latin a laissé peu d'autres souvenirs dans les langues romans, sinon dans des parlers conservateurs et périphériques, comme l'indique le *Dictionnaire étymologique roman* de Wilhelm Meyer-Lübke. On y trouve le sicilien, le provençal... et nos parlers belgo-romans. L'illustre ouvrage cite en effet parmi les rares survivances du terme lat. l'anc. pic. *savenel* et le wall. *savené* « sorte de toile », dont l'étymologie avait été élucidée par J. Haust. Décidément, il est difficile de trouver beaucoup mieux que nos régions, en domaine gallo-roman, pour s'exercer à l'archéologie linguistique.

« La prononciation *linceuil*, que l'on entend parfois en français moderne, a été influencée par celle de cercueil », écrit P.R. « On ne s'étonnera pas du rapprochement ». Pointons à ce propos un autre précieux vestige. Mons, Mouscron, Tournai possèdent pour « cercueil » un terme se présentant sous les formes *lusiô*, *lujô*, *lugéo*. Celui-ci est absent du dictionnaire borain d'A. Capron et P. Nisolle, mais G. Dieu le mentionne sous la forme *luja* en indiquant que le mot correspond à l'afr. *luisel* et vient du latin *locellum* pour *loculus* « compartiment ». Également attesté en pic. de France, le mot connaît des équivalents en espagnol, *lucilo* ou *lucillo* « urne funéraire », et en portugais, *lucelo*. Il retrouve même à Tournai son sens de « petit compartiment ménagé à l'intérieur d'un coffre en bois (*lusiéau* chez Jardez).

Un mot picardo-wallon illustrant bien la survivance de vocables latins dans les zones latérales dites « archaïsantes » est celui qui désigne le « pétrin » : bor. *mête* (qui signifie aussi « huche à pain » et entre dans l'expression *en' gueule come ein mête*), mouscronnois *mèy*, tournaisien *maie*, nam. et liéq. *mê*. Toutes ces formes conservent fidèlement les afr. *maie*, *mait*, qui remontent au lat. *magidem* d'origine grecque. L'italien *madia* perpétue le terme, de même que ces régions très conservatrices que sont la Calabre et la Sicile (*mayilla*, *maidda*).

Terminons ce rapide tour d'horizon par un terme qui donne à lui seul la mesure des difficultés et incertitudes qu'offre aujourd'hui encore la recherche étymologique. « Nous l'avons déjà vu plus d'une fois », écrit P.R., « nos mots borains usuels révèlent parfois une parenté inattendue avec des mots français d'usage courant . Tel est le cas de *sakyé* 'tirer' et de

(*e*)rsakyé ‘retirer’ ». Le wall. liég. *sètchî* lui est évidemment apparenté. « L’ancien français *sachier* et l’ancien picard *sakier* », poursuit P.R., « sont courants avec le sens de ‘tirer’, mais ce n’est pas avant le XVI^{ème} siècle qu’on les rencontre avec le sens de ‘secouer rudement’ ». Quant à la rudesse, « absente du borain, elle est présente dans les mots du français mod. *saccade* et *saquer* (un domestique) ‘renvoyer rudement’ qui sont de la même famille ». Cette dernière est ainsi rattachée au mot *sac*, dont l’origine se perd, à travers le grec, dans la nuit des langues antérieures. « *Sachier* et ses formes dialectales ont signifié primitivement ‘fourrer dans un sac’, comme le prouvent de nombreux exemples ». L’espagnol et le portugais ont également *sacar* pour « tirer, arracher ». Mais Joan Corominas, l’un des plus grands spécialistes de l’étymologie espagnole, constate que le terme, pour ce concerne la péninsule, « apparaît surtout dans des textes légaux où il signifie ‘obtenir par voie de justice’ », de sorte qu’il « est probable qu’il vienne du gotique *sakan* ‘plaider’ », d’où il est passé aux sens d’« extraire, enlever ». En somme, on aurait *re-tiré* une victoire en justice, avant que le terme prenne les significations concrètes, matérielles, dont on attendrait qu’elles soient premières, pour un mot aussi largement répandu et requis par les tâches quotidiennes.

Les taches obscures de l’histoire des langues suscitent parfois des explications qui laissent rêveurs. Notre français *tirer* offre aussi une énigme. Comme le gaulois, le latin ou le germanique ne fournissent pas de racine **tir-* susceptible de l’expliquer, Von Wartburg et le FEW doivent recourir à un funambulesque croisement entre la dernière syllabe du mot *martyr*, « celui que l’on mal-traite », et la première de *tyr-annus*, celui qui maltraite le précédent, par exemple en lui « tirant les membres ». Mais Corominas ne croit pas improbable que l’esp. *tirar*, de même sens, remonte plutôt à un terme formé dans le jargon militaire latin à partir d’un mot iranien associé aux archers qu’employait l’armée romaine. Et Giacomo Devoto, homologue de Corominas pour l’italien, voit quant à lui à l’origine de *tirare* un autre terme en usage parmi les soldats de l’empire, où il aurait exprimé le fait de « s’introduire dans la vie militaire », d’où le sens de « débiter », pour arriver à celui de « tirer ». Quand on saura que le champ sémantique en question se trouve perturbé par les avatars qu’ont connus en français les lat. *trahere* « tirer » et *mulgere* « tirer le lait », on comprendra que l’on arrête ici une promenade étymologique risquant de « tirer » à la marche forcée dans le labyrinthe. *I n’ faut gné*, en effet, *d’ trop sakyé su l’ fichèle*...

4. Quelques noms d’animaux : les mammifères

La matière de comparaison entre borain et ancien français étant vaste (songeons à des mots aussi courants que *ker*, *querre* « chercher », *èscwater* « écraser », qui appartient curieusement à la même famille que le franglais *squatter*, *barot* « tombereau », etc.), il convient de se limiter maintenant à une classe ou catégorie déterminée de termes

Les noms régionaux des animaux constituent un de ces viviers d’archaïsme. Le tome 8 de l’ALW leur est principalement consacré. Le plus proche de l’homme, le « singe » se dit *sénge* en borain, où il intervient dans de pittoresques expressions relatives à la menace de pluie (*Encore le temps qu’il fait*). P.R. mentionne par ailleurs un jeu de son enfance nommé le *marmot* : il rappelle que le terme signifiait aussi « singe » à la fin du moyen âge . Ceci nous renvoie d’une certaine manière aux dialectes de Wallonie. On y trouve en effet, avec le sens de « marmot », le terme *chimot*, qui correspond à l’anc. wall. liég. *xhime* « singe » (d’où *hègne d’apoticàre* pour désigner une figure grotesque servant d’enseigne d’apothicaire). Le mot renvoie aussi au pic. *skime*. On verra sur ces termes les études classiques de Maurice Piron et Albert Henry citées plus bas.

Restons avec les mammifères. « À tout seigneur... : voici *el pourchau singlé*, ‘le sanglier’, que l’ancien français nommait *porc sengler* ». Le changement de suffixe que montre la forme française constitue un cas d’école, qu’illustrent aussi les noms du « soulier » en bor. et en wall. : *solé, soler*. Comme le sanglier ou le porc « qui fouillent la terre ou le fumier », « la taupe qui creuse sa galerie *fougne* », verbe remontant « à un lat. vulgaire **fundiare* ‘fureter, fouiller’, lui-même dér. de *fundus* qui signifie à la fois ‘fond (d’un objet creux)’ et ‘fonds (de terre)’ ». L’animal semble porter un nom uniforme et sans histoire d’un bout à l’autre de la Wallonie. On passerait sans s’arrêter du pic. *fwan* au liég. *foyan* en remontant à ce lat. *fodere* « creuser », qui « avait un dérivé à valeur diminutive et fréquentative, **fodiculare* ‘fouiller’ d’où vient le franç. *fouiller* » (causerie sur des *Mouvements divers*). Toute la famille se rassemblerait ainsi à l’enseigne de l’afr. *fouant* « taupe ». Évidences, banalités ? Voire... Le huitième tome de l’ALW invite à mieux distinguer - mieux même que ne le fait le *Dictionnaire étymologique français* de von Wartburg - ce qui remonte à *fodere* ou à sa variante populaire **fodire* (d’où le fr. *fouir*) et ce qui perpétue **fodiculare*. M.-G. Boutier propose de rattacher à celui-ci toutes les formes mentionnées, y compris le nam. *fougnan*, forme « épaissie » de *fouyan* qui aurait éventuellement subi l’attraction de *fougnî* venant du **fundiare* cité par P.R. On voit dans quel dédale de galeries nous entraîne, linguistiquement parlant, le paisible houilleur des jardins ! On peut craindre qu’avec le nom qu’elle porte en Wallonie, la « fouine » - *fwine* en bor., *fawène, fowène, foyène, foyine*, etc. ailleurs - ne se confonde avec la « taupe » dans la conscience de l’homme des villes. Celui-ci, du reste, lui étend déjà en Borinage le nom propre du « putois », comme en témoignait dès le début du XXe siècle la sympathique étude de Jules Declève sur *Le wallon montois et le vieux français*.

Laissons pour l’instant belette, blaireau et putois, que nous retrouverons au chapitre des « ennemis du poulailler ». Il a été question plus haut de la « souris » et de son appellation boraine, dont il est traité dans une causerie intitulée *Trois insectivores*. M.-G. Boutier a consacré aux désignations de la « chauve-souris » en Wallonie un excellent et amusant article. Retenons la place qu’occupe le picard dans l’histoire du mot, puisque sa forme *cauve*, interprétée comme *chauf* (de *chauffer*), a donné en fr. du moyen âge *chaude soris*, tandis que *caude* produisait dans la région un amusant effet d’étymologie dite populaire.

P.R. confessait sa perplexité devant le nom borain de la « musaraigne », « notre *picrwèle* ». Celui-ci, qui doit pourtant être « un dérivé de *piquer* », ne figure pas au FEW. sous **pikkare*. Le mot serait-il propre au Borinage, à Mons et à Valenciennes ? L’ALW confirme le rattachement à **pikkare* : « L’appellation pourrait tirer son origine de l’aspect de la mâchoire de la musaraigne, hérissée de dents acérées ». Le même ouvrage mentionne cependant « une solution étymologique peut-être meilleure », qui considérerait *picrwèle* comme une « forme métathésée » d’un autre nom wallon de la « musaraigne » : *tchip’roule, tchip’roule*, très répandu dans le Namurois, le Brabant wallon et la région de Bastogne. Pour ce qui est de l’extension du terme, les récents dictionnaires belgo-picards confirment les formes relevées par l’enquête de Haust. On trouve notamment *pic(r)wèle* ou *pic(r)ièle* dans la région d’Ath, employé métaphoriquement pour désigner une « femme agressive et méchante, toujours prête à blesser son prochain à coups de mauvaise langue ». En outre, le *Picard du pays d’Ath* enregistre, pour désigner la musaraigne, le terme *puprîle*, qui signifie également « petite fille espiègle ». L’ALW confirme la localisation de *puprîl* à Ellezelles, ainsi que de *piprîle* à Wodecq, très au nord.

5. Les noms d’oiseaux

Le tome IV des *Mots borains* s'ouvre par plusieurs causeries consacrées aux oiseaux. Comme dit P.R., « il serait trop facile de ne voir dans notre *carbau* qu'une forme régionale du français *corbeau* ». On considérera ci-dessous l'opinion de l'étymologiste concernant la finale du terme, tandis que l'ALW hésite entre les suffixes *-ard* (comme dans *bâtard*) ou *-aud* (comme dans *salaud*). La proposition de P.R. relative à l'initiale *ca-* (influence germanique) n'est quant à elle pas discutée par le grand répertoire.

Qu'ajouter à la causerie traitant du rossignol et du loriot, qui entraîne véritablement « dans les fourrés épineux de l'étymologie » ? Le nom du premier oiseau a fait l'objet d'une enquête collective sur le terrain, qui a notamment mobilisé les professeurs de français de l'École Normale de Mons. On voit là un exemple de la détermination organisatrice de P.R. Quant au loriot, la phrase parodiant son chant - *Compère-leûriot, a-t-i co des cherises au bos?*- illustre le rôle joué par celui-ci dans la formation du terme, selon une observation de L. Remacle.

L'ALW enregistre des formes boraines différentes pour le nom de la « pie » : *agache* à Wasmes et Pâturages, *agace* à Frameries, ce qui confirme un partage évoqué plus haut, et à travers celui-ci l'orientation du parler de cette dernière localité en direction du wallon, où *agace* domine à Charleroi et Namur. P.R. rappelle l'existence, dès le XI^e siècle, de l'afr. *agace* et mentionne « notre picard *agache* ». Nous pouvons vérifier encore la fidélité des auteurs à leur parler local. Les citations empruntées par le dictionnaire de Capron et Nisolle à Emmanuel Laurent et Léon Attenelle (*Torteyon à Paris*), pour Wasmes, ainsi qu'à Raveline, pour Pâturages, ont la forme *agaches*.

P.R. se demande pour quelle raison le nom de *Nicolas*, patron des enfants, « sympathique personnage », a été donné sous la forme *colâ* désignant le « geai » aux « niais et lourdauds ». Cet emploi péjoratif, montre l'ALW, est particulièrement connu à Mons et Tournai. *Sacré colâ !* dit-on dans la région frontalière d'Onnezies « à un paresseux ». Autre paresseux dans la plaisante chanson *In' drôle dé manie* d'Auguste Dieu. L'auteur a septante ans ; sa femme est encore jeune.

<i>A m'n'age, vos l' comperdez fort bie,</i>	A mon âge, vous le comprenez fort bien,
<i>Qué l' colâe est toudès coucquie !</i>	Que l'oiseau est toujours couché !
<i>Tout d' même, quand d'jai bu dou bon vin,</i>	Tout de même, quand j'ai bu du bon vin,
<i>I m' preind co quequ'fois in verzin.</i>	Il me prend encore quelquefois une foucade.
<i>Adon d'lai m' petit' Rosa d'ju m' couche,</i>	Alors je me couche près de ma petite Rosa,
<i>Mais, dju n' sait foc li donnei in bouche !</i>	Mais je ne sais que lui donner un baiser !

La notice de l'ALW pour « geai » distingue les prononciations de *colâ* à Wasmes-Pâturages d'une part, Frameries d'autre part. Mais cette division du borain n'est pas toujours d'application. La carte de l'ALW pour « étourneau » sépare Wasmes, où l'on dit en principe *spèron*, du francique **sprawo*, et les deux autres localités, où l'enquêteur a enregistré des formes du type [sansonnet]. P.R. note : « À Pâturages, l'étourneau est *én speron* ou, plus rarement, *én sporon* ». Le mot, précise-t-il, se rencontrait « déjà en picard au XIII^e siècle, sous la forme *esprohon* ».

Le particularisme de Wasmes se manifeste aussi dans les appellation du « moineau » et de la « linotte ». On sait que *mouchon* signifie « oiseau » dans une grande partie du centre et de l'ouest de la Wallonie. C'est le cas à Mons, mais le Borinage est extérieur à cette zone, selon la carte de l'ALW : P.R. note en effet que *mouchon* « est peu usité dans le Borinage »

où l'on dit *piérot* pour « moineau », une forme affectueuse du prénom Pierre, utilisée pour particulariser l'espèce. L'ALW signale une autre forme à Wasmes, très rare, qu'on ne rencontre que dans la région ardennaise de Neufchâteau : *moucheron*. De même, la « linotte » se dit à *friyon* ou *gris-friyon* à Wasmes et *ninète*, forme altérée de *linète*, *lignète*, dérivé de *lin*, à Pâturages. *Friyon*, qui domine avec *fiyon* dans l'ensemble du picard de Belgique, semble d'origine onomatopéique. Le *gris-fyon* s'entend notamment dans la région de Dour, où l'expression « se trouver *comme ée grifion dins n' gayole* » signifie « être à l'aise », selon F. Adam. P.R. note aussi que l'afr. *frion* est censé désigner « un oiseau indéterminé de la grosseur d'une alouette », selon Godefroy, qui se fonde sans doute sur un passage de Froissart rapprochant les deux oiseaux. Mais les dictionnaires modernes d'ancien français ont - pour ainsi dire sous la bannière picarde - adopté la traduction par « linotte, verdier ».

Frameries se singularise quant à elle sur une plus large échelle dans la dénomination du « sizerin ». Elle semble en effet la seule, non seulement en Borinage mais dans toute la zone belgo-picarde, à connaître le mot *veurdelot*, qui se rattache à la famille du mot *vert* et répond d'une certaine - ou, à la vérité, incertaine - manière au liég. *vèrzèlin*. Élisée Legros a essayé autrefois, avec toute sa science, de démêler l'histoire particulièrement difficile de ces termes. L'ALW, qui en témoigne, confirme le sentiment de P.R. pour qui « le Borinage et le Centre sont seuls à posséder *terinet* 'tarin' », mot qui se rencontre « en de nombreux endroits de Picardie, de Champagne, de Lorraine et jusqu'en Suisse romande ».

Le type [bruhier] pour désigner la « buse », « connu en afr., apparaît sporadiquement de l'ouest à l'est » de la Wallonie, annonce l'ALW : *breyé* en borain, *brohi* à Fleurus ou Gembloux, *brohi* sur la Meuse, *brohî* dans la vallée de Geer, etc. Le mot semble par contre inconnu dans la région d'Ath. N'y aurait-il pas été victime d'un risque de « collision homonymique » gênante avec *bré*, *breu* « excrément ; vase, boue », lequel conserve en borain et à Mons une f. *brin* plus distincte ? « Avouons », écrit pour le reste P.R., « que notre *breyé* ne vit plus guère en borain que dans l'expression *il est pus dur* ('stupide') *qu'én breyé* ». L'étymon du terme reste discutée. On prendra connaissance dans l'ALW des différentes origines proposées : gaul. **bruko* à l'origine de *bruyère* et du liég. *brouhîre*, lat. *rugire* « braire, gronder, rugir » ou francique **sparwari* à l'origine d'*épervier*. Pour être complet, mentionnons l'hypothèse de Charles Grandgagnage, le père de l'étymologie wallonne, qui discernait plutôt ici la racine *brou* « obscur », dans la mesure où « toutes les variétés de cet oiseau [sont] de couleur brun-foncé ». Il renvoyait aux wall. *broûkis'* « obscur, sombre, ténébreux », *brouziner* « être d'humeur sombre », *broûzé* « mâchuré », etc. On note cependant que le thème germanique **brod-*, dont P.R. rappelle qu'il est à l'origine du bor. *brouzer* « souiller » - et de la coutume montoise des *rois brouzés* - ne semble cependant pas avoir donné lieu à un nom d'oiseau.

On n'en finirait pas d'aligner les problèmes posés par les noms d'oiseaux de nos régions, ou les pittoresques correspondances que tressent les désignations de tel ou tel d'entre eux. Les Français, selon une des hypothèses avancées, auraient appelé le *bouvreuil* par allusion à sa « silhouette trapue », qui évoque le *bœuf* (laissons de côté l'idée selon laquelle le rapprochement serait dû au fait que l'oiseau mange les vers des sillons ouverts par les animaux de labour). Plus poétiques, les Picards de Wasmes et certains locuteurs de l'ouest-wallon, dont ceux de Jamioulx dont Willy Bal a consigné le parler, désignent cet oiseau par un mot *piyone* ou *piyône* qui correspond à celui de la « pivoine ». Mais le sens poétique populaire s'avère la chose au monde la mieux partagée. Comment ne pas admirer la « troublante concordance », comme dit P.R., que présentent les noms de la chenille dans nos dialectes et en français - et même dans la famille germanique ? Le bor. *ounène* et l'est-wall.

halène, houlène s'apparentent à l'afr. *honine* et remontent à un germanique *hundin* « petite chienne » dont le lat. *canicula*, à l'origine de *chenille*, est le correspondant exact. « N'ayant pas de chenille sous la main, je n'ai pu vérifier la ressemblance », conclut l'étymo-naturaliste. L'orvet, qui tient son nom français du fait qu'il paraît aveugle (de l'afr. *orb*, de même sens), peut prendre dans l'ouest-wallon celui de « serpent de verre », parce que la queue se détache facilement, ou dans la région de Liège celui de « anguille de bois ou de haie ». Le dictionnaire de Capron et Nisolle apporte pour l'orvet la dénomination bor. de *cate-pièches*, parce que l'animal « se coupe aisément en quatre ». On dit de même du « lézard » (w. liég. *cwate-pèces*). Encore quelques exemples : la libellule que le Wallon désigne parfois par *mårtê-diâle* « marteau du diable » n'a-t-elle pas chez les enfants la réputation de tuer ceux qu'elle heurte au front ? La « fourmi », que le borain appelle *fourmije*, devient « celle qui pisse » en passant par Charleroi, Namur ou Philippeville (*copiche, coup-, cap-*) et finit par prendre dans la région de Marche, sur les bords de l'Ourthe, des formes évoquant le « corail ».

6. Dans la basse-cour

P.R. consacre plusieurs sections à la ferme et à ses animaux (*La cour, el court' et le courtil ; Le cheval ; À la ferme*). Une comparaison, à laquelle on n'a pu se livrer ici, avec le neuvième tome de l'ALW, dû à Marie-Thérèse Counet, serait instructive. On y verrait notamment se reproduire les séparations vues plus haut concernant Wasmes, Pâturages et Frameries. P.R. note comme « nous appartenant en propre » *el cari* « hangar pour abriter les chars » et signale que Mons hésite entre *kari* et *keri*. Cette dernière forme, selon l'enquête de Haust, s'étend aussi à Frameries. La localité partage par ailleurs avec la région montoise la forme *brouwète* « brouette », tandis que Wasmes et Pâturages ont une initiale en *bro-*.

En sens inverse, la « jante » de la roue présente à Wasmes la forme pic. typique en *gante* tandis que ses voisines ont la forme dite « palatalisée », à la française, *jante*. Même partage en ce qui concerne le verbe « faner » ou la dénominantion de l'« andain ». Wasmes dit *faner* comme à Mons ; Pâturages et Frameries ont *f'ner* ou *f'nèy*. On note une différence entre *ondinne* et une forme commençant par *and-*. Bref, Pâturages et son voisinage se présentent ici en quelque sorte, dans les divers cas de figure, comme le cœur conservateur du parler borain.

À nouveau, les dictionnaires belgo-picards qui ont fleuri ces dernières années apportent l'une ou l'autre modulation d'information. D'après l'ALW, en Borinage, le « harnais » du cheval ne trouve qu'à Wasmes un appellation spécifique, *arniskiûre(s)*, le mot n'ayant pas été relevé chez les Borains de l'est dans cette signification particulière. Le dictionnaire de Capron et Nisolle confirme que le terme bor. s'applique plutôt à l'« accoutrement », aux « vêtements ». Difficile de déterminer de façon certaine à quel endroit le type (*h*)*arnachûre, harnichûre, harnicûre* désigne soit un « accoutrement », des « brimborions » (bor., Irchonwelz), soit le « harnais », le « harnachement » (Mons, Ath, Flobecq).

Il est non moins difficile d'établir une typologie régionale du *barot* « tombereau ». Héritier de l'afr. *barote* « charrette », le *barô* (forme dominante dans la région de Mons-Borinage), *barou, baroû*, etc. est « tombereau à trois roues » à Tournai et Ath, ou « tombereau à quatre roues » dans l'ouest-wallon (la caractéristique n'est pas notée pour Mons). P.R. dérive ces mots du « flamand médiéval *bare* 'civière', qui nous a donné également le bor. *bayâr* 'civière pour transporter les morts' ». Mais le FEW les range plutôt sous le lat. **birotium* « voiture à deux roues », d'un prélatin **barr-* « barre ». Dans *El traingne manqué* de Jean de La Cornaille, parue dans le *Farceur* en 1897, le « type borain » Pierredjo Cantiau

s'irrite du garçon de café qui ne connaît que le français et lui propose « un bock, un lambic, un faro, un bavière » : *Mais tou m' demandes si i m' faut é bouc, é long pic, é baro, enne barrière. Pinses-tu que tou vas m'nie em' couyonner ainsi ?*

Venons à la cour de ferme. L'animal qui domine ici n'est pas le coq, à l'appellation banale (*co*), mais la *glène*, qui rappelle l'un des anciens nom de la poule, *gline*. P.R. annonce au chapitre des oiseaux qu'il traitera plus loin du bor. *eûson* « oie, spécialement sauvage, ou oison ». Il n'en a manifestement pas eu l'occasion. Sans doute eût-il noté, comme le fait opportunément G. Auguière, que le mot correspond à l'afr. *osson* « petit de l'oie ». Mais le masculin l'a ici emporté sur le féminin, puisque l'*oison* et l'*euson* dénomment la progéniture des deux sexes de la même façon que la « petite souris », observe G. Gougenheim, est nécessairement un *souriceau*, et non une *souricelle*.

Le *lapégn* n'inspire guère le dialectologue que par sa parenté formelle avec le couple *Borain-Borégn*, qui indique que l'on devrait normalement écrire *Borin*, à côté de *lapin*. Le « nom bien curieux » que porte l'animal à La Bouverie, *grigaudèn*, titille davantage l'étymologiste. D'un côté, le vieux dictionnaire montois de Delmotte mentionne *gringotter*, *gringlotter* « grelotter, trembler », qui aurait pu se réduire à *gri-* comme on le voit dans *grimper* devenu *griper*, *gripét* « raidillon », ou dans *Gringoire* adapté en *Grigoire*. Mais c'est plutôt l'afr. *grigner*, *grinier* « plisser les lèvres en montrant les dents, grincer des dents », dérivé d'un francique *grînan*, qui attire l'attention, ne serait-ce que par la manière dont l'animal *grignote*, autre verbe appartenant à la même famille. Il est vrai que le pic. *grigner* a plutôt développé le sens de « grincer des dents » - d'où à *grigne-dints* « avec grincements de dents, avec hargne ». De toute manière, la finale de *grigaudèn* pourrait offrir une référence aux *dints* « dents », puisqu'on dit à Wasmes, Quaregnon et Pâturages *crombégn*, *crombène* pour *crombin* « tordu, bancal », *kértégn* pour *kértin* « panier à osier », *moulégn* pour « moulin », etc. Les textes de Raveline ou Tournelle cités par Capron-Nisolle confirment la première prononciation, de même que ceux de Van Lieshout, Auguste ou Simon Dieu montrent tous la forme en *-in*. Il s'agit d'une différence dont certains locuteurs du cru ont bien conscience. Resterait à expliquer pourquoi la forme en *-égn* apparaît à La Bouverie, qui appartient en principe à la zone de *-in*. On connaît des emprunts de prononciation qui ont pour fonction le jeu humoristique ou la moquerie envers les voisins.

Le « mouton » porte en picard et en wallon le nom, qui paraît spontanément expressif, de *bedo*, *bèdot*. P.R. n'est pas convaincu par l'hypothèse de von Wartburg et de Haust, qui invoquent un thème onomatopéique *bed-*, « car on ne voit pas ce que *bed-* pourrait bien imiter ». L'afr. connaît l'adjectif *bédier* « ignorant, stupide, qui est propre à un âne » et ce thème paraît à l'origine de divers termes régionaux caractérisant l'« homme niais ». On ne s'étonnera pas que P. Guiraud, prompt à contester von Wartburg et l'érudition allemande en matière d'étymologie, ait son avis sur la question. La panse de l'âne, comme celle du mouton, n'évoque-t-elle pas « quelque chose de 'enflé', 'gros et rond' » : une classe de réalités qu'exprimerait « une base morphologique commune *baud-* », à laquelle remonterait le nom du *baudet*, que la tradition rattache plutôt à un afr. *bald*, *baud* « fier, plein d'ardeur », d'origine germanique. La racine *bèd-* n'est pas éloignée de *baud-*. Bref, l'un et l'autre seraient en quelque sorte des cousins expressifs de la *baudruche*. En tout cas, l'hypothèse rendrait compte du second sens que prend *bèdot* dans d'autres parlers de Wallonie, où le mot désigne un « ver à fruit ». Celui-ci n'est-il pas replet, comme le ventru mouton ? Quant à l'idée de « stupidité », elle est suffisamment associée dans la psychologie populaire à celle de « grosseur », d'« épaisseur ». Le système des « structures étymologiques » cher à Guiraud

s'avère ici assez productif (à côté de cas où il donne lieu à des constructions dignes de Ménage - et peu dignes d'un dictionnaire comme le *Robert historique de la langue française*).

G. Gougenheim consacre une intéressante chronique aux « Ennemis du poulailler », au troisième tome de ses *Mots français dans l'histoire et dans la vie*. Blaireaux, belettes, putois et furets en sont les vedettes. On en retrouve certains chez P.R. au chapitre des « Bêtes des champs et des bois ». L'appellation du gras « blaireau », que l'on connaît du pays des Collines à Virton sous les formes *tasson*, *tèsson* ou *tachon*, évoque *Grimbert le taison* de l'ancienne littérature française. Un autre nom propre germanique est à l'origine de *marcotte*, un terme utilisé d'un bout à l'autre de la Wallonie pour la « belette ». Nos provinces désignent le « putois » par des mots manifestement apparentés entre eux, malgré une différence de forme : le bor. *fichô* prend les formes *fèchô* dans la région de Philippeville, puis *vèchô*, *vècheû*, *vèheû*, *wihâ*, etc. dans le reste de l'aire wallonne. Rattachés au lat. *vīssio* « puanteur », ces mots sont représentés en afr. par *voisson*, qui aurait subi un changement de suffixe. Dans les régions de Malmedy, Marche ou Bastogne, la finale en *-eû*, *-eu*, *-è* résulterait du suffixe latin *-ensis*. Celle dominant dans le domaine picard pourrait correspondre au suffixe fr. *-ard*, mais venir aussi de *-ellu*, selon qu'on la comprend comme résultant de *-ch-* + *-ô* (< *-ard*) ou de *-siô* (< *s* + *-ellu*) devenu *-chô*. Le doute concerne particulièrement la forme boraine. C'est moins l'odeur du putois que ses cris perçants que met en évidence le bestiaire populaire, avec le caractère rusé dont parle P.R.. Une comédie musicale de Henri Tournelle, *Ermariage de guerre*, faisait « gueuler Hitler comme ein fichau qu'on despiaute ».

6. Du furet à fureter

Le furet, qui se définit étymologiquement comme « le petit voleur » (du lat. vulgaire *furittus*), ne paraît pas avoir de nom particulier en borain. Par contre, l'idée de « fureter » s'exprime par toute une gamme de termes pittoresques, d'origine plus ou moins claire. *Strôder* « rôder, farfouiller, fureter, chipoter » est rattaché par P.R. au dialectal flamand. *strotten*, qui correspond au néerlandais *straten* «errer par les rues». *Fouch'ner* « fouiller, fureter, tripoter » se dit aussi à Mons, Ath, Binche, etc. Il correspond manifestement au wall. liéq. *fouh'ner* « fouiller » (Jupille), que J. Haust apparente à *fougn'ter*, de même sens, dérivé de ce **fundiare* « fureter, fouiller » dont il a été question plus haut.

Le bor. *fourfeyer* « chercher sans méthode, chipoter, fureter » a donné l'expression «terris de *fourfeilleux* ». Ceux-ci, écrit É. Mester, s'égrenaient notamment « le long du bois de Saint-Ghislain, dans la forêt de Colfontaine ». Les *fourfeyeûs* étaient les petits exploitants qui, aux « premiers temps de la découverte de la houille », « fouillaient par-ci par-là et exploitaient des veines affleurantes, de peu de profondeur ». La définition suggère un rapport à *farfouiller*. Le *Robert historique de la langue française* rend compte de ce mot par un « élément initial *far* qui porte l'idée de mouvement », puisque *farfouiller* signifie « fouiller en bouleversant tout ». On ajoutera que la duplication expressive du *f* doit aussi intervenir de manière déterminante, davantage peut-être que la valeur du préfixe. Celui-ci, dans le cas de nos mots borains, est plutôt *for-*, *four-*, qui marque le franchissement d'une limite, comme dans *forcené*, *fourvoyer*, et exprime donc l'excès, la dispersion d'une énergie mal employée. Dans ce sens, *fourfeyer* apparaît souvent doublé par *foufier* « chercher, fureter, remuer » et associé à une famille lexicale formée sur le radical péjoratif *fouf-*. Dans le Borinage, à Mons, à Dour, à Tournai, à Binche, le « mauvais ouvrier », celui « qui chipote plus qu'il ne travaille », le « mêle-tout » est le *fouftier*, *fouftî*, *foufteu*, *foufieû*. Que ces termes se ressentent du voisinage de *foufes* « chiffons, vieux vêtements, babioles, bagatelles, brimborions » ne doit pas être impossible (idem pour *foufiasse* « putain », comme l'a aussi noté N.

Vanwelkenhuyzen). Ces derniers termes offrent matière à un « modèle formel » du type [f-f] pour exprimer de manière plaisante ou dédaigneuse la catégorie sémantique d'une « réalité dépourvue de valeur, négligeable ». En relève également le composé bor. *foufèrnayes* « objets disparates, bric-à-brac ».

Pour terminer, faisons une place à un terme relevant à première vue d'un domaine sémantique différent. Le bor. *rnaker* « éprouver un dégoût pour quelque chose » est manifestement apparenté au fr. *renâcler*. Comme P.R., le *Robert historique* allègue l'afr. *naquer, naskier* « flairer », forme picarde prise par **nasicare*. S'en dégage un radical *nak, nacquè, naque*, qui prend en pic. le sens d'« odorat », de « flair » (*avoir du naque*). Par ailleurs, de Tournai à Liège, des termes formés sur le même radical signifient « flairer, renifler, fureter »: *naké, nah'ter*. Voilà, écrit P.R., la clef de l'origine commune de tous ces mots. Celui qui *renâcle* devant la nourriture la flaire avec suspicion. Celui qui *furète* flaire de ci de là. On remonte donc, on l'aura compris, au lat. *nasus* « nez ». Qu'ajouter à l'argumentation? On notera l'attestation parallèle des formes athoises *nâreûs, nareûs* « vite dégoûté (par une nourriture mal préparée ou par le malpropreté) », composées sur une racine *nâr* signifiant « odorat » à Ellezelles². On remonte ici, selon toute apparence, au lat. *naris* « narines » que le wallon emploie également pour former le nom du nez (lg. *narène*).

Un mot en appelant un autre, comme dit P.R., ces formes nous invitent à reconsidérer l'étymologie « officielle » - c'est-à-dire inspirée par von Wartburg et le FEW - du français *narquois*. Ces derniers nous expliquent que le *narquois* désigna d'abord un « soldat maraudeur » au début du XVIIe siècle, puis l'argot dont il usait (c'est dans ce sens que Leibniz emploie le terme). Le mot serait alors un composé d'*arquin* « archer », avec agglutination du *n-* venant de l'article *un*. Guiraud accepte que le *narquin*, attesté au sens de « soldat déserteur » au XVIe siècle, aie donné naissance au *narquois*. Mais *narquin* lui apparaît avant tout comme « le dérivé jargonesque de *narer* 'cherchant en flairant', 'épier curieusement', 'espionner' (Bourgogne) ». En effet, « les dérivés de *nez* (*naru, nareux, nasu, nachard*, etc.) comportent une idée de 'flair, subtilité, ruse, tromperie, raillerie' qui appartient au *narquin* et qui a prévalu dans le *narquois* ». Curieusement, le *Robert historique de la langue française* ne reprend pas cette fois la légitime hypothèse de Guiraud, et ne saisit donc pas l'occasion de la rapprocher de l'étymologie de *narguer* selon von Wartburg, qui remonte à un latin tardif **naricare*, dérivé du latin impérial *narus*, plus souvent *nares, narium* « narines, nez ». Voilà, en tout état de cause, qui complète utilement le dossier de l'athois *nâreûs*.

7. L'histoire des mots et les caractères moraux

Parmi les dernières chroniques écrites par P.R., certaines concernent le « caractère » et ses défauts. Il s'agit là d'un secteur qu'abordent plus rarement ou plus tardivement les atlas linguistiques. Que de rapports avec l'ancien français et l'ancienne littérature ! Bornons-nous à quelques exemples qui trouveront sans peine des applications quotidiennes.

Après que la mère de Perceval lui ait raconté la mort de ses frères, *déconfits* alors qu'ils venaient à peine d'être adoubés chevaliers, l'écervelé *vaslet* - plutôt le *valèt* « jeune homme » du liégeois que le *varlèt* « valet (de ferme) » du borain - s'impatiente. On veut le retenir au nid : *Ne sai de quoi m'areisonnez* « Je ne sais de quoi vous me parlez » - le même Liégeois dira *arinnî* pour « interpellé, apostrophé ». Mais toute *losange* « câlinerie » fut

² Enregistré par le *Picard du pays d'Ath*, Vindal et De Ridder pour Flobecq. Seul le premier ouvrage donne le substantif *nâr* « odorat » pour Ellezelles.

inutile. Le mot, qui signifie plus généralement « flatterie », est dérivé de *los* « louange », dont la forme jumelle *lose* prend parfois le sens de « tromperie ». En borain, comme chacun sait, le *los* peut aussi désigner « un trompeur, un menteur, un vaurien », ou, avec plus de bonacité picardo-wallonne, un « enjôleur », un « farceur », un « joyeux compère ». Le mot devient même affectueux quand il s'applique à un garnement. - *Ah ! Ah ! les losses !* s'exclame chez Raveline la *Grant Mé* à l'adresse de ses insatiables petits-enfants, à la fin du conte *Ell' cloque de Bougnies*. Le trompeur est naturellement « sournois ». C'est le sens qu'a pris le bor. *moudreû*, pour désigner aussi un « brutal », un « sale caractère », tandis que l'afr. *mordreor* avait la signification plus forte de « meurtier, assassin », qu'a conservée le *moudreû* liégeois.

Quand Perceval quitte le roi pour chercher aventure, celui-ci se plaint d'avoir perdu l'occasion de s'attacher un bon chevalier. Mais le jeune homme, sans formation, est trop *nices et bestiaus*, trop « naïf et balourd ». Le premier adjectif se retrouve, observe P.R., dans l'expression « dire à quelqu'un *es' niceté* », c'est-à-dire, en somme sa « bêtise », sa « naïveté ». L'attachement excessif à un être constituerait-il une forme de bêtise ? Le dialecte le croit apparemment : l'afr. *assoter* « rendre ou devenir sot » s'est conservé dans le pic. *rassoti* « s'enticher de, s'amouracher de ». Le liég. *assoti* peut prendre la même signification - *il-est-assoti après lèy* « il est follement épris d'elle », traduit le dictionnaire de Haust. Le sens plus général d' « enrager », d' « endêver » (nous voilà revenu au début de notre ballade) s'est parfois très affaibli sur les bords de la Meuse. Dans tel dialogue de Joseph Vrindts, une petite *bâcèle* « jeune fille » (tiens ! encore un rappel médiéval : afr. *baisselle*) ne se gêne pas pour s'exclamer devant l'étal d'une marchande d'*inglitins* « harengs saurs » : *Quéle mâle hinêye qui vint fou dèl banse, fâ-st-assoti !* « Quelle mauvaise exhalaison vient de la manne, faut enrager ! ».

La jeune fille se montrait-elle trop difficile ? Au Borinage, on dirait qu'elle est *gloute* trop « délicate, difficile à contenter, en particulier pour la nourriture ». « Le plus curieux », note P.R., « c'est que, en ancien français, *glout*, forme du sujet, et *glouton*, forme du complément, signifient tous les deux 'goinfre' » : « notre homme *glout* est tout le contraire d'un glouton ! ». Il en va de même à Tournai, à Ath, à Charleroi, à Liège. De même « le goinfre est un *goulafe* », mot rappelant, note P.R., le nom d'un chef païen dans l'ancienne chanson de geste, *Galafre*.

Terminons avec l'*imblavé* « vaniteux, prétentieux ». P.R. établit la transition avec l'afr. *emblaer, emblaver* « ensemer (une terre en blé) » par la signification montoise du terme dialectal : « embarrasser ». L'*imblavé* est d'abord quelqu'un de « contraint dans ses manières ». La référence agricole est pour ainsi dire toute naturelle. Dans une pasquille wallonne du XVIIIe siècle en l'honneur d'un maître d'école, on exhorte les élèves, qui gardent, engoncés, un silence prudent, à ne pas rester comme des soliveaux, *plantés po ravèrdi* « plantés pour reverdir ». Le Borain Gaston Dieu brocarde les *airs d'imblavée* de Madame *Quéquarotte*, dans la satire qui porte ce titre. Avec des *bagues in tous ses dougts*, la prétentieuse, qui n'est jamais que d' *Frameries pa dlé Djean-Motte*, donne l'image d'une reine *quant ell' passe dins les « Caufous »* - gardons la saveur de « private joke » des allusions locales. *C'est qué ! Madame n'est nie 'l dernière pétote* « n'est pas la dernière patate ».

*Pour lé, 'l patois c'est ine lanque morte
Qui n' vaut pu même ine queue 'd chalotte.
Ell' touch' 'es français pu qu'à l'ordinaire,
Ell' imploit des mots d' dictionnaire !*

*Elle parl' même anglais à l'occasion.
Ine graillade dé qu' vau pour lé c'est in stek,
Ine couanne de lard, c'est du bacon,
D'avant 's savoir on d'meure tout mecque*

Leçon de modestie et de fidélité que n'aurait certes pas désavouée Pierre Ruelle.

Orientation bibliographique

- Adam, Fr. *Les contes de m' grand-mée. Recueil d'expressions, proverbes, dictons, locutions et idiotismes en patois de Dour en Borinage, des Hauts-Pays et des environs.* Chez l'auteur. 1995.
- Association des Montois Cayaux. *Ouais. Dictionnaire montois-français.* Saint-Symphorien : Imprimerie Debruxelles. 1998.
- Atlas linguistique de la France.* Par J. Gilliéron et E. Edmont. Paris. 1902-20.
- Atlas linguistique et ethnographique de la Picardie.* Par F. Carton. Paris. 1989 sv.
- Atlas linguistique de la Wallonie.* Liège : Vaillant-Carmanne puis Université de Liège.
- T. 1. *Aspects phonétiques.* Par L. Remacle. 1953.
- T.2. *Aspects morphologiques.* Par L. Remacle. 1969.
- T.3. *Les phénomènes atmosphériques et les divisions du temps.* Par É. Legros. 1955.
- T.4. *La maison et le ménage. 1ère partie.* Par J. Lechanteur. 1976.
- T.5. *La maison et le ménage. 2ème partie.* Par J. Lechanteur. 1991.
- T. 8. *La terre, les plantes et les animaux. 3e partie.* Par M.-G. Boutier. 1994.
- T.9. *La ferme, la culture et l'élevage. 1ère partie. Fermes et prairies.* Par † É. Legros et M.-Th. Counet. 1987.
- T. 15. *Le corps humain et les maladies. 2ème partie.* Par M.-G. Boutier. 1997.
- Auguière, G. *Essai d'étymologie du borain de Frameries.* Commission Expo-Musée Frameries et G.A. 2001.
- Bal, W. *Lexique du parler de Jamioulx [Th 24].* Liège. 1949.
- Boutier, M.-G. « Une question de génétique : wall. *tchawe-sori* et français *chauve-souris* ». *Travaux de Linguistique et de Philologie* 30. 1992. 7-36.
- Capron, A. et P. Nisolle. *Essai d'illustration du patois borain.* Charleroi : MicRomania, 2004.
- Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région. *Le picard du pays d'Ath.* Études et documents du C.H.A.A.R. Tome XVI. 2000.
- Chanson de Roland (La).* Éd. L. Cortés et P. Gabaudan. Paris. 1994.
- Chrétien de Troyes. *Cligés.* Éd. A. Micha. Paris. 1982.
- Chrétien de Troyes. *Erec et Enide.* Éd. M. Roques. Paris. 1990.
- Chrétien de Troyes. *Le roman de Perceval.* Éd. W. Roach. Genève-Paris. 1959.
- Cordier, C. *Langue et culture boraines à ravers 'Voléz co des istoires ? In vlà' de Valentin Van Hassel (1852-1938), écrivain de Pâturages.* Mém. de lic. en Langues et Litt. rom. et franç., Université Libre de Bruxelles. 2003.
- Corominas, J. *Breve diccionario etimológico de la lengua castellana.* Madrid. 1996.
- Declève, J. *Le wallon montois et le vieux français.* Mons : Dequesne-Masquillier. 1904.
- De Ridder, É. *Dictionnaire du parler picard de Flobecq.* Centre culturel du Pays des Collines. 2000.
- Devoto, G. *Avviamento alla etimologia italiana.* Florence. 1968.
- Dieu, G. *Le Livre du « Borain ». Anthologie dialectale (poètes et prosateurs). Glossaire explicatif et comparatif.* S.l.n.d. [1984-88]. 5 fasc.

- Droixhe, D. « Beaux vieux mots de Braine-le-Comte (Belgique) ». *Linguistique picarde* 44/170. 2004. 1-13.
- Droixhe, D. « *Franc Borégn' ou pas ? Quelques différences phonétiques dans le parler des écrivains du Borinage* ». À paraître.
- Droixhe, D. et N. Vanwelkenhuyzen. *Textes de Wallonie*. Bruxelles : ULB. 2002.
- Dubois, J., H. Mitterand, A. Dauzat. *Dictionnaire étymologique*. Paris. 2001.
- Godefroy, Fr. *Dictionnaire de l'ancienne langue française*. Paris. 1881-1902.
- Gougenheim, G. *Les mots français dans l'histoire et dans la vie*. Paris. 1966-1975. 3 t. - Rééd. 1980 sv.
- Grandgagnage, Ch. *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne*. Liège et Bruxelles : Oudart, Desoer et Muquardt. 1845-80. (Suite et fin du t. 2 publiées par A. Scheler).
- Grandsaignes d'Hauterive, R. *Dictionnaire d'ancien français*. Paris. 1947.
- Greimas, A.J. *Dictionnaire de l'ancien français*. Paris. 2001.
- Greimas, A.J. et T.M. Keane. *Dictionnaire du moyen français*. Paris. 2001.
- Guiraud, P. *Dictionnaire des étymologies obscures*. Paris : Payot. 1982 : narquois 417-18.
- Halleux, G. *Aspects du théâtre dialectal dans le journal borain Le Farceur*. Mém. de lic. en Langues et Litt. rom., Université Libre de Bruxelles. 2004.
- Haust, J. *Dictionnaire liégeois*. Liège : Vaillant-Carmanne. 1933.
- Henry, A. « Reniers le Skime ». *Vox romanica* 11. 1950. 162-69.
- Jardez, L. *Glossaire picard tournaisien*. Tournai : Société roy. d'Hist. et d'Archéol. De Tournai. 1998 (Publ. extraordinaires de la S.H.T., t. VII).
- Laurent, E. *Nouveau dictionnaire borain-français*. Ghlin : Éd. du Sablier. 1996.
- Legros, É. « De l'italien *verzellino* au wallon *vèrzèlin* ». *Mélanges J.D. Serra*. 1959. 253-60.
- Louvrier, Al. *Aspects de la littérature boraine avant 1914 : L'œuvre d'Oscar Ghilain*. Mém. de lic. en Langues et Litt. rom., Université Libre de Bruxelles. 1999.
- Maes, L. *Lexique mouscronnois suivi de trois récits d'inspiration païenne*. Préf. de R. Pinon. Mémoires de la Soc. d'Histoire de Mouscron et de la région, t. II, fasc.1. 1980
- Massonnet, J. *Lexique du patois gaumais de Chassepierre et de la région*. Liège : Soc. de Langue et de Littérature wallonnes. 1974.
- Mester, É. *Dictionnaire borain-français*, Boussu-Hornu : Club d'Animation culturelle et sportive, 1979, 6 fasc. (*Abachage-Ingresser*).
- Meyer-Lübke, W. *Romanisches etymologisches Wörterbuch*. Heidelberg. 1935.
- Mistral, Fr. *Lou trésor dóu Felibrige*. Paris. 1932.
- Moor, L. *Enquête dialectale en Gaume mérodonale. Point d'enquête : Ethe [Vi 33]*. Mémoire de lic. en Langues et Litt. rom., Université de Liège. 2003.
- Palay, S. *Dictionnaire du béarnais et du gascon moderne (Bassin aquitain)*. Paris. 1991.
- Pinon, R. « La libellule dans le folklore et les dialectes de Wallonie ». *Bull. de la Soc. roy. Le Vieux-Liège* 5. 1955. 510-20.
- Piron, M. « Étude sur les noms wallons du singe ». *Bull. de la Comm. roy. de toponymie et dialectologie* 18. 1944. 315-51.
- Remacle, L. *Les variations de l'H secondaire en Ardenne liégeoise*. Liège-Paris : Fac. de Philosophie et Lettres-Droz. 1944.
- Remacle, L. « À propos du fr. *compère-loriot* ». *Les dialectes de Wallonie* 7. 1979. 107-27.
- Siècle des Lumières dans la principauté de Liège (Le)*. Catalogue de l'exposition. Musée de l'Art wallon et de l'Évolution culturelle de la Wallonie. 1980.
- Vanwelkenhuyzen, N. « *Djambotes, calaudes et flahûtes*. Les noms de la femme chez les Montois Cayaux ». À paraître dans les publications du Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Saint-Ghislain et de la Région.
- Villon, Fr. *Oeuvres*. Éd. A. Longnon et L. Foulet. Paris. 1992.
- Vindal, L.. *Lexique du parler picard d'Irchonwelz (Ath)*. MicRomania / Lingua. Nivelles :

Traditions et parlers populaires Wallonie-Bruxelles. 1995.
Wartburg, Walther von. *Französische etymologisches Wörterbuch*. 1922-78. 25 tomes.
Voir l'index général réalisé par l'ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la
Langue Française). Paris : CNRS. 2003. 2 vol.